

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [10]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD : QUATRE FEMMES SYNDICS... OU PLUS ?

Pour la septième fois, lors des élections communales de cet automne, des femmes pourront accéder à l'exécutif ou au législatif d'une commune vaudoise. En effet, c'est en 1959 que les droits de vote et d'éligibilité leur ont été reconnus et dès 1961 — premières élections communales après cet événement — des femmes ont pu participer à la vie politique de leur commune.

Rares au début, leur nombre s'est accru à chaque nouvelle législature. L'Association vaudoise pour les droits de la femme a effectué 4 analyses de la représentation féminine dans les autorités communales, lors des élections de 1969, 1973, 1977 et 1981. Elle a constaté une progression lente mais régulière des pourcentages de femmes candidates et élues.

Dans les **exécutifs communaux**, le nombre des élues à la **Municipalité** (c'est le nom de l'exécutif dans le canton de Vaud) a doublé chaque fois :

- 1969 : 5 élues
- 1973 : 8 élues
- 1977 : 21 élues
- 1981 : 42 élues.

Au poste de syndic, une seule élue en 1977, c'est Claudine Piguët au Chenit. Elle est réélue en 1981 ; une deuxième la rejoint, Thérèse Stockmann à Orbe. Peu après, une troisième et une quatrième femmes syndics sont élues : à Chavannes-de-Bogis, Madeleine Théraulaz et à Longirod, Cécile Joly¹. Aurons-nous une cinquantaine d'élues à la Municipalité ? Aurons-nous plus de quatre femmes syndics pour la prochaine législature ? Il faut attendre la fin de l'année pour le savoir.

Les **législatifs** des 385 communes vaudoises sont de deux sortes : dans les petites communes, c'est le **Conseil général**, c'est-à-dire l'assemblée de tous les citoyens de la commune ; dans les grandes communes, le **Conseil communal** est élu par le peuple ; c'est le cas dans 126 de nos communes.

Année	Candidates	Elues
1969	8 %	5,7 %
1973	10,8 %	7,1 %
1977	12,9 %	9,5 %
1981	14,7 %	10,8 %

¹ A noter que deux des quatre femmes syndics, Thérèse Stockmann et Cécile Joly faisaient partie du Comité vaudois contre le nouveau droit matrimonial !



Claudine Piguët.

L'ADF dans son étude a établi la moyenne cantonale des proportions de candidates et d'élues. Elle s'accroît chaque fois d'un ou deux points, ainsi qu'on peut le constater.

On est donc encore bien loin d'une représentation équitable ! — (sch)

Dans la perspective des élections communales des 26 et 27 octobre, le groupe de Lausanne de l'ADF a organisé deux soirées sur le thème « Des femmes dans la politique communale, qui ont eu lieu le 24 septembre et le 3 octobre. Trois conseillères communales, deux de Lausanne, une d'Yverdon, chacune d'un parti différent, étaient invitées à animer la deuxième de ces soirées. Quant à la première soirée, consacrée à la présence des femmes dans les exécutifs communaux, elle était placée sous la double houlette de Claudine Piguët, syndic du Chenit, et de Francine Jeanprêtre, municipale à Morges. Une remarque intéressante de Claudine Piguët, première femme syndic du canton de Vaud : « Oui, on peut parler d'une approche féminine de la politique.

En ce qui me concerne, j'ai été surprise de constater que beaucoup de personnes s'adressaient à moi pour discuter de problèmes n'ayant rien à voir avec la politique au sens strict du terme. Je crois que le fait que je suis une femme n'est pas étranger à cette démarche ». Des femmes, pour une politique à visage humain ? — (si)

ECOLES NEUCHATELOISES : EGALITE

Depuis la rentrée scolaire de cet automne, filles et garçons neuchâtelois sont mis sur pied d'égalité en ce qui concerne les travaux à l'aiguille (rebaptisés « activités créatrices sur textiles » pour la circonstance de la mixité) et les travaux manuels. Cette fois, on est en ordre avec l'article constitutionnel sur l'égalité des sexes ! Mais il a fallu un recours de deux mères de famille neuchâteloises pour faire accélérer l'introduction de cette égalité de traitement des écoliers du canton.

Pratiquement, filles et garçons profiteront pendant six mois des cours de travaux manuels et, pour les six autres mois, des activités sur textiles. Les acquisitions y seront introduites en douceur. Seules les deux dernières années de la scolarité obligatoire ne sont pas encore incluses dans ce programme de mixité. On tranchera après essais.

Rappelons encore que pour l'économie familiale (notre vieille « école ménagère » !) dispensée en troisième année secondaire, la mixité est déjà réalisée depuis un ou deux ans selon les régions du canton. — (alg)

RENCONTRES VALAISANNES

Le 16 septembre dernier, la Commission fédérale pour les questions féminines siégeait en Valais. Emmenés par la présidente, Mme Lili Nabholz et par la vice-présidente, Mme Gabrielle Nanchen, les membres étaient accueillis à Valère, par la commission valaisanne d'étude de la condition féminine présidée par Mme Marie-Jo de Torrenté. Le conseiller d'Etat, Bernard Comby a profité de cette occasion pour annoncer quelques réformes entreprises dans le domaine de l'instruction publique (son département) en vue d'appliquer l'art. 4 de la Constitution fédérale sur l'égalité des droits.

Il faut relever que la commission cantonale travaille depuis de longs mois à un rapport sur la formation des filles, en prévision des prochaines discussions qui vont s'ouvrir au sujet d'une révision de la loi scolaire valaisanne.

Les deux commissions ont eu tout loisir de partager leurs expériences, au cours d'un repas durant lequel les représentantes de la délégation suisse à la Conférence de Nairobi ont fait part de leur voyage d'étude.

Geste d'encouragement bien sympathique de la grande commission envers la petite... — (ccr)

d'un canton à l'autre

A VOS ECRANS

Le Centre de Planning Familial de Genève fête ses 20 ans d'activité. A cette occasion, un film vous sera présenté dans le cadre de l'émission « L'Antenne est à vous » les samedi 12 octobre à 11 h. et lundi 14 octobre à 23 h. environ. Créé en 1965 comme le premier centre public de planning familial en Suisse auprès du Département de la Prévoyance sociale et de la Santé publique du canton de Genève, il a pour but d'informer la population de toutes les questions médicales, sociales et psychologiques concernant la conception, la naissance et le développement de la famille.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cet anniversaire.

FRIBOURG : ACCUEIL ET SOLIDARITE

Depuis le début de l'année, il existe à Fribourg un numéro d'appel téléphonique pour les femmes en difficulté : 037/22 22 02. Il fonctionne le 1er et 3e mardi de chaque mois, de 15 h. à 17 h. et le 2e lundi, de 20 h. à 21 h. 30. Ce système — encore bien restreint — a été mis en place par le groupe Solidarité-Femmes qui envisage pour cet automne déjà la création d'un appartement d'accueil pour femmes battues, ainsi qu'un répondeur automatique, ressenti comme indispensable.

Le projet fribourgeois s'inspire des sept maisons de femmes existant en Suisse, dont une à Genève. Il permettra aux femmes hébergées de prendre un peu de recul en face de leurs difficultés et éventuellement de repartir sur de nouvelles bases. La marche de ce foyer sera assurée par des femmes ayant achevé une formation sociale et des semi-bénévoles. Une participation financière sera demandée aux femmes accueillies, selon leurs possibilités. Cette participation étant évidemment insuffisante pour faire tourner le centre d'accueil, les responsables de Solidarité-Femmes font appel aux contributions volontaires des milieux concernés, féminins surtout, mais aussi aux pouvoirs publics.

La décision d'ouverture d'un tel centre a été prise à la suite d'une enquête qui révèle entre autres que 227 femmes du Grand-Fribourg subissent régulièrement ou occasionnellement des sévices de leur partenaire. L'adresse postale de Solidarité-Femmes : Case postale 80, 1700 Fribourg 2. Le numéro de CCP : 17-10866, Fribourg. — (bg)

QUAND HANNETONS RIME AVEC ELECTIONS (GE)

Lorsque des personnes vont ostensiblement dans des assemblées pour se faire voir, pour serrer des mains, lorsque le chef du Département des finances annonce une baisse d'impôts (c'est vrai !), lorsque le responsable de l'agriculture et des forêts publie de belles, très belles plaquettes sur : « Les terres agricoles de l'an 2000 » ou « Dix ans sans chasse », on dit « c'est l'année des hannetons ».

Vous savez, ces insectes qui tous les quatre ans réapparaissent sur les arbres au printemps. Eh bien à Genève, les hannetons ont disparu ou presque mais les élections cantonales, elles, réapparaissent tous les 4 ans. Cent députés à élire au Grand Conseil le 13 octobre 1985 et 7 conseillers d'Etat (dont 2 nouveaux) le 10 novembre.

C'est pourquoi cet automne 1985, l'année des hannetons bat son plein.

311 candidats, dont 71 femmes, vont briguer 100 sièges.

Voter pour des femmes c'est bien, en utilisant un bulletin de parti c'est mieux. Car c'est la seule façon d'utiliser complè-

AGENDA

CLES POUR LE TRAVAIL

Le prochain stage de réinsertion professionnelle aura lieu à Lausanne du 22 octobre au 6 décembre. Il comporte 5 semaines de travail en commun et 2 semaines de stage pratique dans le milieu professionnel souhaité. S'adresser au BIF (Bureau Information Femmes), Lausanne, tél. 021/20 04 04 le matin, du lundi au vendredi.

Les animatrices de Clés pour le travail sont par ailleurs à votre disposition pour des consultations sur tout problème lié au monde du travail, moyennant une finance de 20 francs. Prendre rendez-vous au numéro mentionné ci-dessus.

Enfin, Clés pour le travail organise des séminaires d'analyse transactionnelle, le mardi soir et le samedi matin, à partir du mois d'octobre. Dates et autres renseignements toujours au (021) 20 20 04.

UNION FEMININE COOP SUISSE

Dans sa maison de vacances à Mümliswil, l'Union Féminine Coop organise différentes activités pour les femmes. Renseignements et inscriptions : case postale 2550, 4002 Bâle, tél. 061/20 71 72 (on parle français).

- **La ménopause, une chance ?** du 25 au 27 octobre, week-end d'information et d'échanges avec un médecin et une animatrice.
- **Stage de développement personnel**, du 25 au 27 octobre : exercices, jeux, expériences, interprétation de rôles, avec un psychologue.
- **Training autogène et épanouissement de soi**, du 24 au 30 novembre.
- **Cours de dentelle aux fuseaux**, du 24 au 30 novembre.

CENTRE F-INFORMATION

« Vivre autrement le chômage », tel sera le thème d'une série de rencontres dont la première est fixée au vendredi 18 octobre, et dont le but est d'aider les chômeuses à mieux affronter leur situation. Une première rencontre d'information aura lieu le vendredi 11 octobre à 9 heures, au Centre F-Information, 1 rue des Barrières à Genève (tél. 021/21 28 28). Prix pour 6 rencontres : 50 francs.

Le Centre F-Information organise également un atelier d'écriture intitulé « Connais-toi toi-même... par l'écriture ». Il s'agit d'un atelier continu, qui a lieu les mardis de 9 h. à 11 h. Engagement minimum 2 mois, prix par mois : 80 francs. Même adresse et même téléphone que ci-dessus.

LYCEUM-CLUB GROUPE VAUDOIS

15, rue du Bourg
1003 Lausanne

Vendredi 4 octobre : marché aux puces, de 14 h. à 21 h.

Samedi 5 octobre : marché aux puces, de 9 h. à 16 h. 30.

Vendredi 11 octobre à 17 h. : lecture d'une pièce policière comique d'Anne-Marie Redard : « Oh ! Célestin... ». Entrée non-membre : 3 francs au profit de la section littéraire.

Mercredi 16 octobre : Cénacle littéraire Le Signal. Sujet : « Les bohémiens » d'après le livre de Paul de Saint-Victor. Entrée libre. De 18 h. 30 à 20 h. 30.

Vendredi 18 octobre, à 17 h. : Récital de Josy Gilgen, harpe et Marc Borel, flûte. Œuvres de W.A. Mozart, F.J. Narderman, L. Spohr, F. Chopin, M. Tournier, C. Debussy, M. Ravel, J. Ibert. Entrée non-membre 5 francs.

Vendredi 25 octobre, à 17 h. : Pierre Morren, professeur, dans : « La vie lausannoise au XVIIIe siècle ». Entrée non-membre 3 francs.

d'un canton à l'autre

tement son droit de vote, c'est-à-dire son pouvoir de citoyenne.

Beaucoup de femmes ne veulent pas utiliser un bulletin de parti et prennent un bulletin blanc et y inscrivent des noms de femmes.

Ces citoyennes oublient qu'une élection à la proportionnelle comprend :

1. une répartition des 100 sièges entre les partis qui ont obtenu le quorum (7 %),
2. la désignation des candidats qui ont obtenu le plus de voix et qui occupent les premiers sièges attribués aux partis.

En oubliant de mettre le nom d'un parti sur un bulletin de vote, on ne tient pas compte de la première répartition ce qui est une erreur. On passe directement à la désignation des candidats sans leur avoir au préalable fait « une place ».

Actuellement (septembre 1985) il y a au Grand Conseil genevois 27 femmes sur 100 (27 %). Espérons que le 14 octobre, elles seront plus nombreuses pour défendre les intérêts des femmes. C'est, en effet, dans la prochaine législature que se décidera la création d'un bureau cantonal pour les questions féminines. — (jbw)

UN QUOTIDIEN TERRIFIANT

Après « Quelque part... une femme », pour lequel elle a obtenu en 1984 le Prix d'encouragement de l'Etat de Berne, Bernadette Richard vient de publier son second roman, « La femme déserte »¹.



Bernadette Richard.
(photo Magali Germond)

Après l'histoire d'une jeune femme de trente ans à la recherche de son identité, elle nous conte celle d'une femme de cinquante ans, à la recherche d'un sens à donner à sa vie. Elle (les personnages de Bernadette Richard n'ont pas de nom) a tout sacrifié à sa vie de famille, à son époux et à ses enfants, et, en en prenant conscience, se rend compte de l'inutilité de ce sacrifice. Le thème n'est certes pas nouveau, mais il est traité ici avec une acuité rare. Terrifiant, le monde de cette « femme-ménage-balai-silence », d'autant plus qu'il est le quotidien (insoupçonné souvent) de nombreuses femmes. Terrifiant et insupportable, au point qu'Elle ne le supportera plus et finira par se donner la mort. La fin est abrupte, soudaine, mais elle est la seule réponse possible au désespoir de cette femme qui comptait sur le retour de sa fille pour commencer à vivre mais qui n'aura pas su trouver le contact avec « la petite, cette chair d'elle ». L'adolescente est devenue femme, la mère n'a plus de rôle à jouer : pour elle, la partie est finie, elle n'a plus qu'à quitter la scène. — (mh)

¹ « La femme déserte », de Bernadette Richard, aux éditions Pierre-Marcel Favre.

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 